

V I S I O N

Pour le PÔLE URBAIN WILFRID- HAMEL-LAURENTIENNE et ses environs

Atelier participatif
28 février 2019

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement

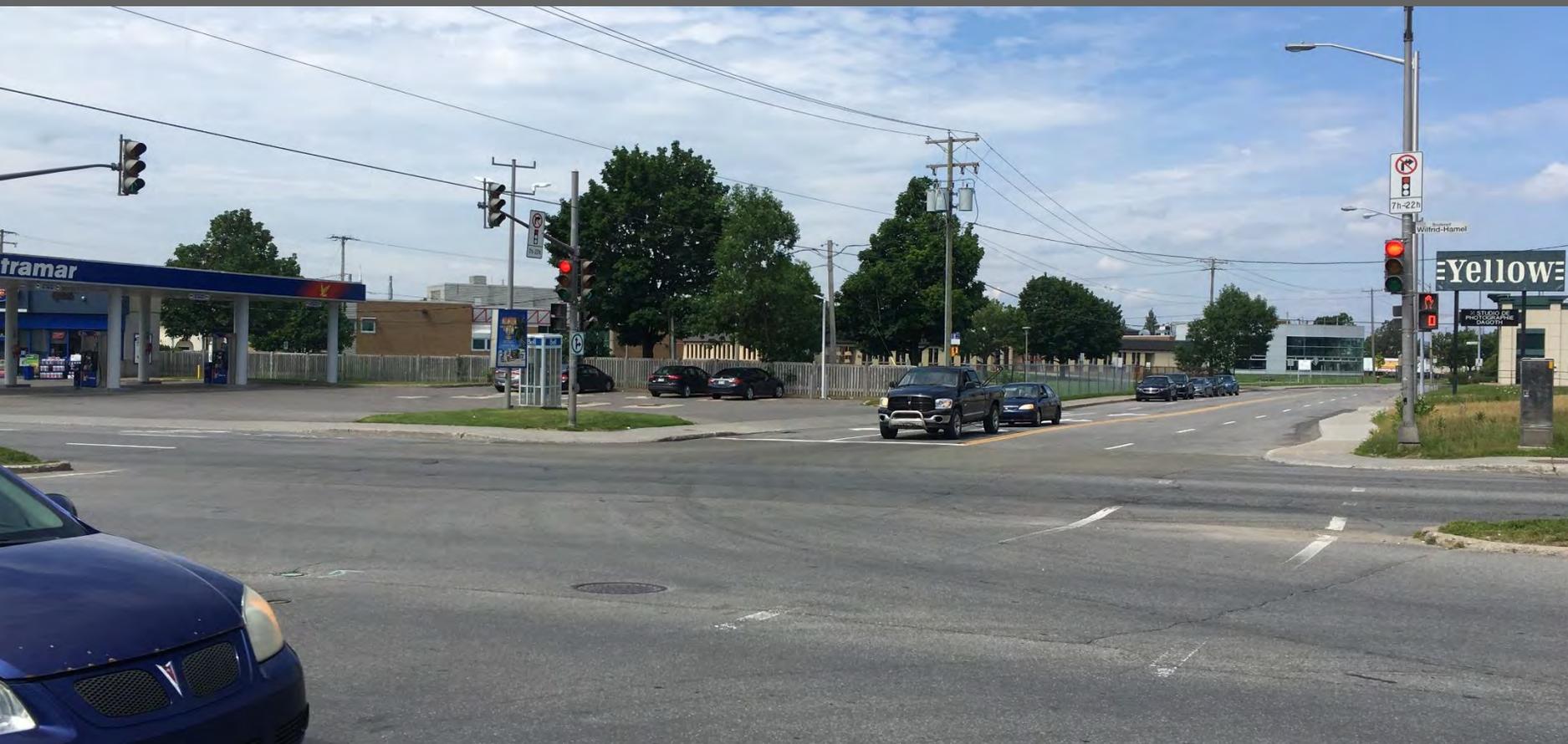


Plan de la présentation

1. Mise en contexte
2. Votre vision
3. Portrait du territoire
 - Les activités
 - Le cadre bâti
 - Les déplacements et la mobilité
 - L'aménagement des espaces publics
4. Prochaines étapes

MISE EN CONTEXTE

1



Contexte général

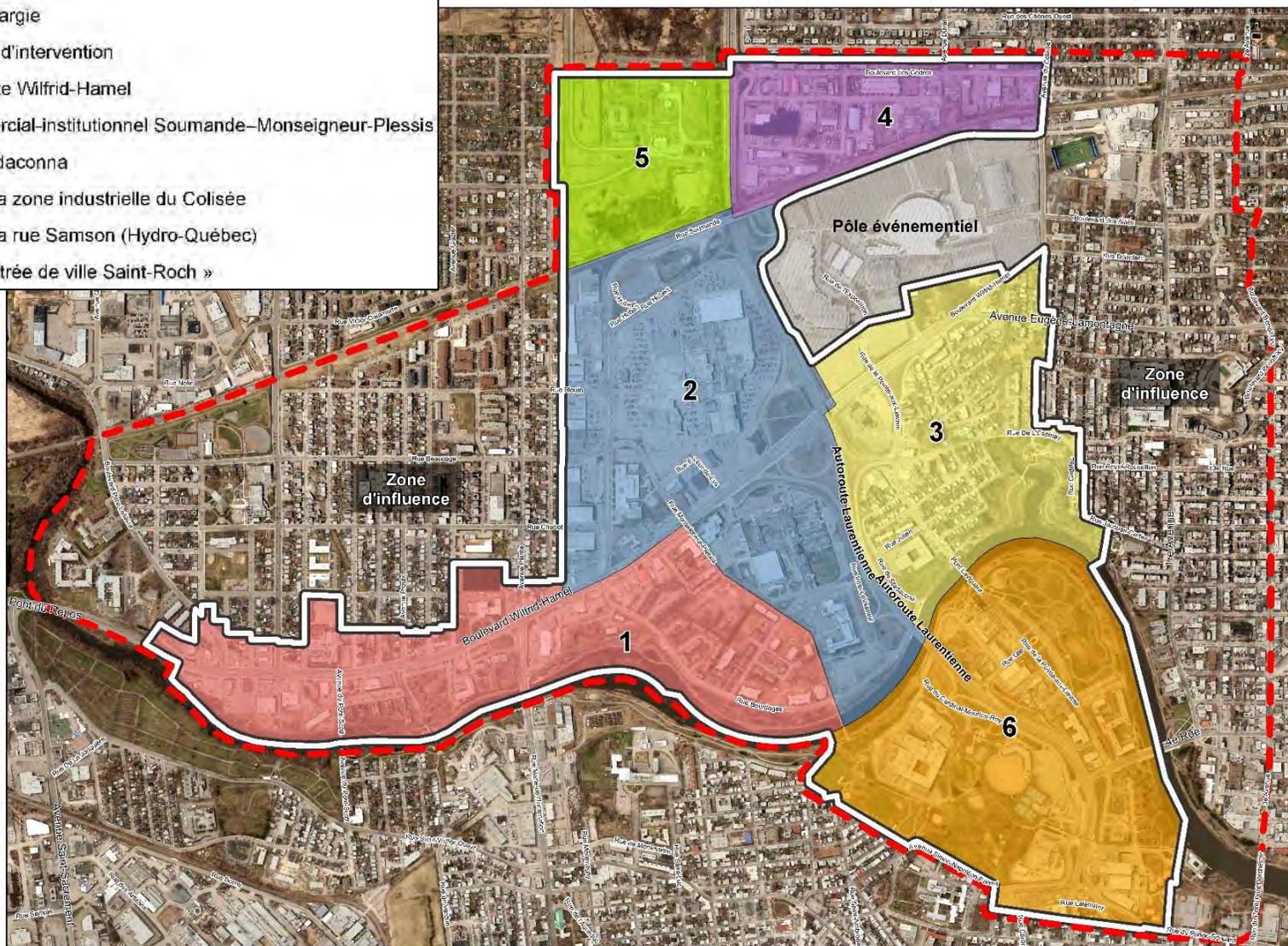
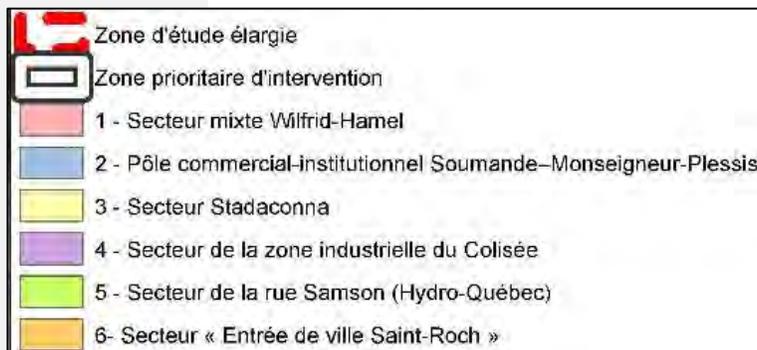
- Annonce récente par la Ville, dans le contexte du projet de réseau structurant de transport en commun (RSTC)



*Doter de **visions d'aménagements** différents secteurs traversés par des composantes du RSTC...*

**dont l'une pour le pôle urbain
Wilfrid-Hamel–Laurentienne**

Territoire de la vision



- Pôle urbain régional identifié au schéma d'aménagement et développement
- À proximité du centre-ville et de 4 quartiers centraux
- Quartiers touchés : Vanier, Vieux Limoilou, Lairet et Saint-Roch
- Zone prioritaire d'intervention : $\pm 3,5 \text{ km}^2$
- Zone d'étude élargie : $\pm 6 \text{ km}^2$

Pourquoi une vision d'aménagement?

- **Soutenir** l'implantation du nouveau **réseau structurant** de transport en commun.
- **Reconnecter ce pôle** avec le centre-ville, les quartiers voisins et le reste de la ville.
- **Stimuler les investissements**, en faveur d'une consolidation et d'un redéveloppement des terrains sous-exploités ou en mutation.
- Accroître le **dynamisme économique** de ce pôle urbain.
- Proposer des interventions concrètes pour **valoriser et transformer ce secteur** peu convivial en réel pôle urbain dynamique, attrayant et convivial.

Projet global de requalification urbaine



Objectifs de la démarche

- Proposer des **lignes directrices** en matière d'aménagement du territoire :
 - Utilisation du sol
 - Cadre bâti et aménagement du domaine privé
 - Mobilité et déplacements
 - Aménagement de l'espace public
- Proposer des **interventions adaptées aux particularités** du milieu et aux opportunités d'aménagement et de développement.
- Établir un **consensus** quant aux **priorités et au phasage** des interventions.
 - Se donner une vision d'avenir globale plutôt que de réagir au cas par cas.

Parties prenantes

- Résidants des quartiers touchés / Conseils de quartier
- Propriétaires fonciers majeurs du territoire :
 - Trudel Alliance (Fleur de Lys, etc.)
 - Cominar (Halles Fleur-de-Lys)
 - Société québécoise des infrastructures (IRD PQ)
 - Commission scolaire de la Capitale (plusieurs écoles)
 - Etc.
- Ministère des Transports du Québec
- Corporation des parcs industriels de Québec (zone industrielle du Colisée)
- Nombreux organismes communautaires
- Société de la rivière Saint-Charles

Consultation en amont

Objectif :

- Écouter les citoyens, entendre leurs préoccupations avant d'entreprendre la planification.

Activités :

- Questionnaire en ligne (février - mars 2019)
- Atelier participatif (février 2019)
- Groupes de discussion ciblés (mars 2019) :
 - Représentants du milieu et organismes communautaires
 - Gens d'affaires et promoteurs
 - Professionnels de l'aménagement et institutions

Votre vision

2



Votre vision

**En trois mots, quels sont les
« ingrédients » essentiels
pour faire du pôle urbain
Wilfrid-Hamel–Laurentienne
un milieu de vie, de travail
et de divertissement idéal?**

PORTRAIT DU TERRITOIRE

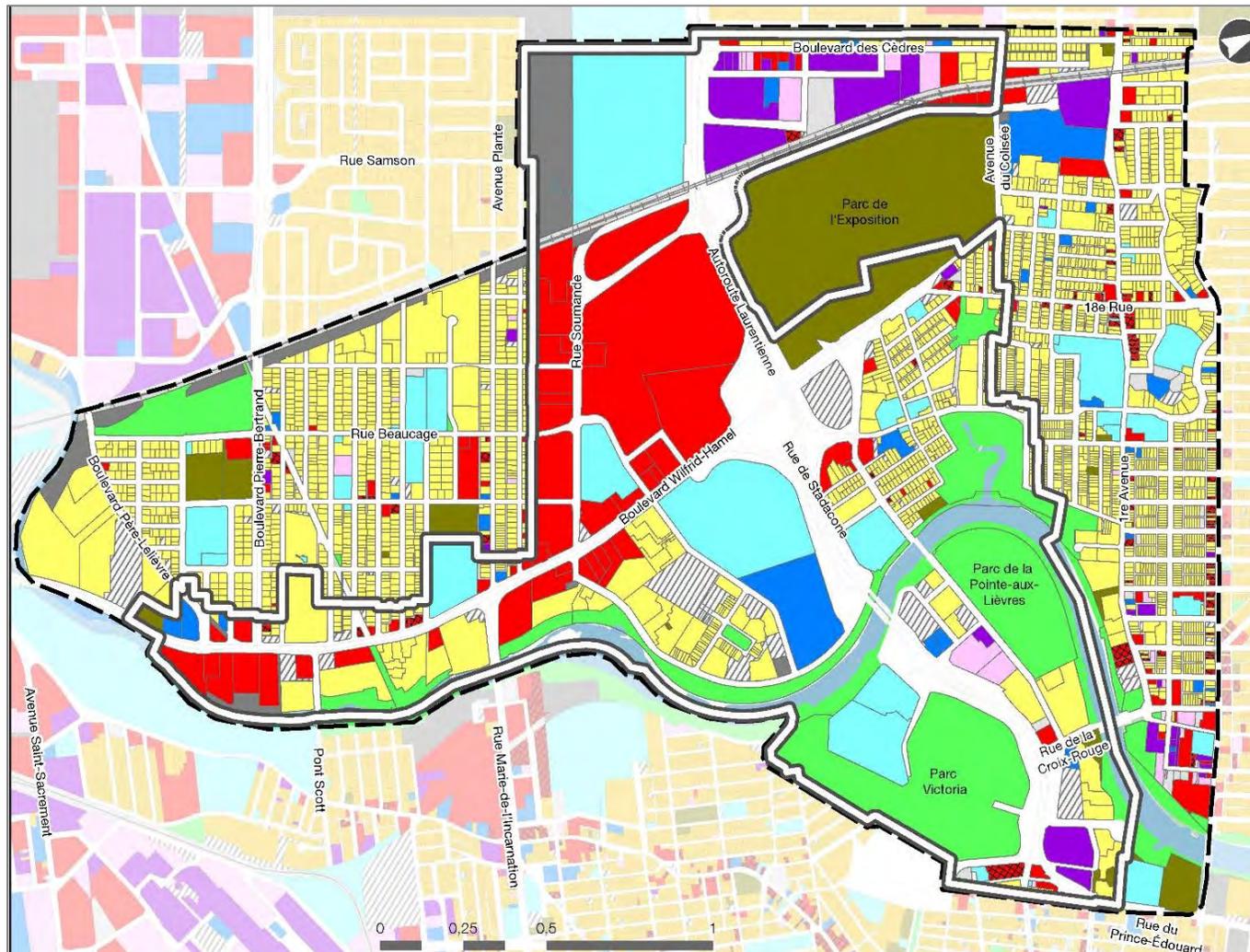
3



Thème 1 - Les usages
Thème 2 - Le cadre bâti

3.1 Activités et vocations

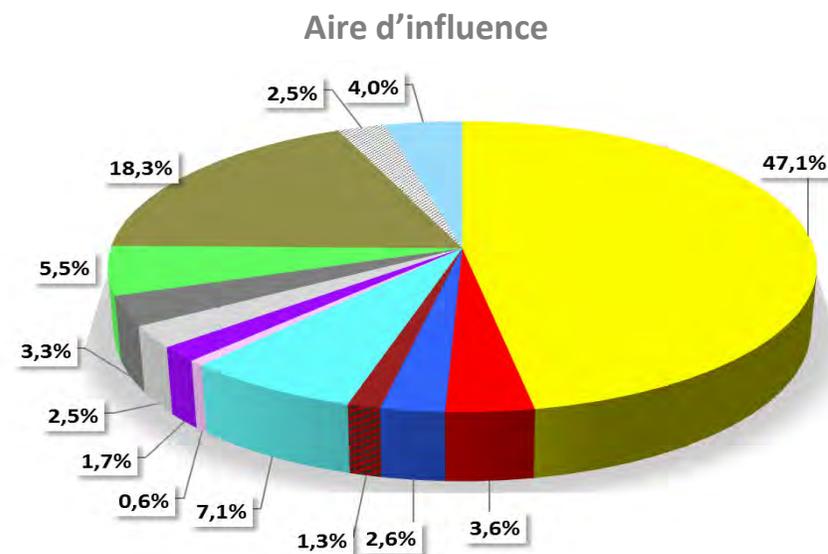
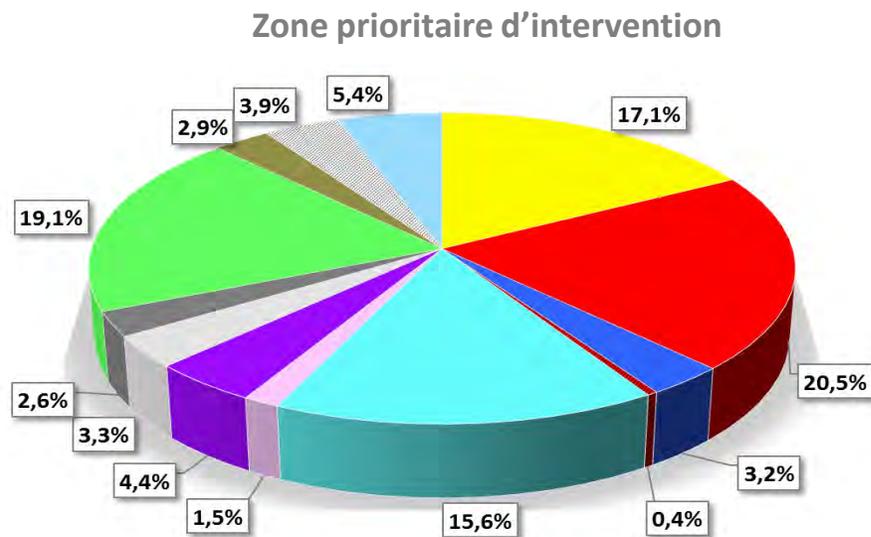
Utilisation du sol



- Nette séparation des fonctions – faible mixité
- Concentration commerciale et institutionnelle au cœur du pôle
- Pôle événementiel à proximité
- Fonction administrative rare
- Habitation moins présente
- Quelques terrains vacants
- Industrie concentrée au nord (Z.I.)
- Vastes espaces verts au sud

3.1 Activités et vocations

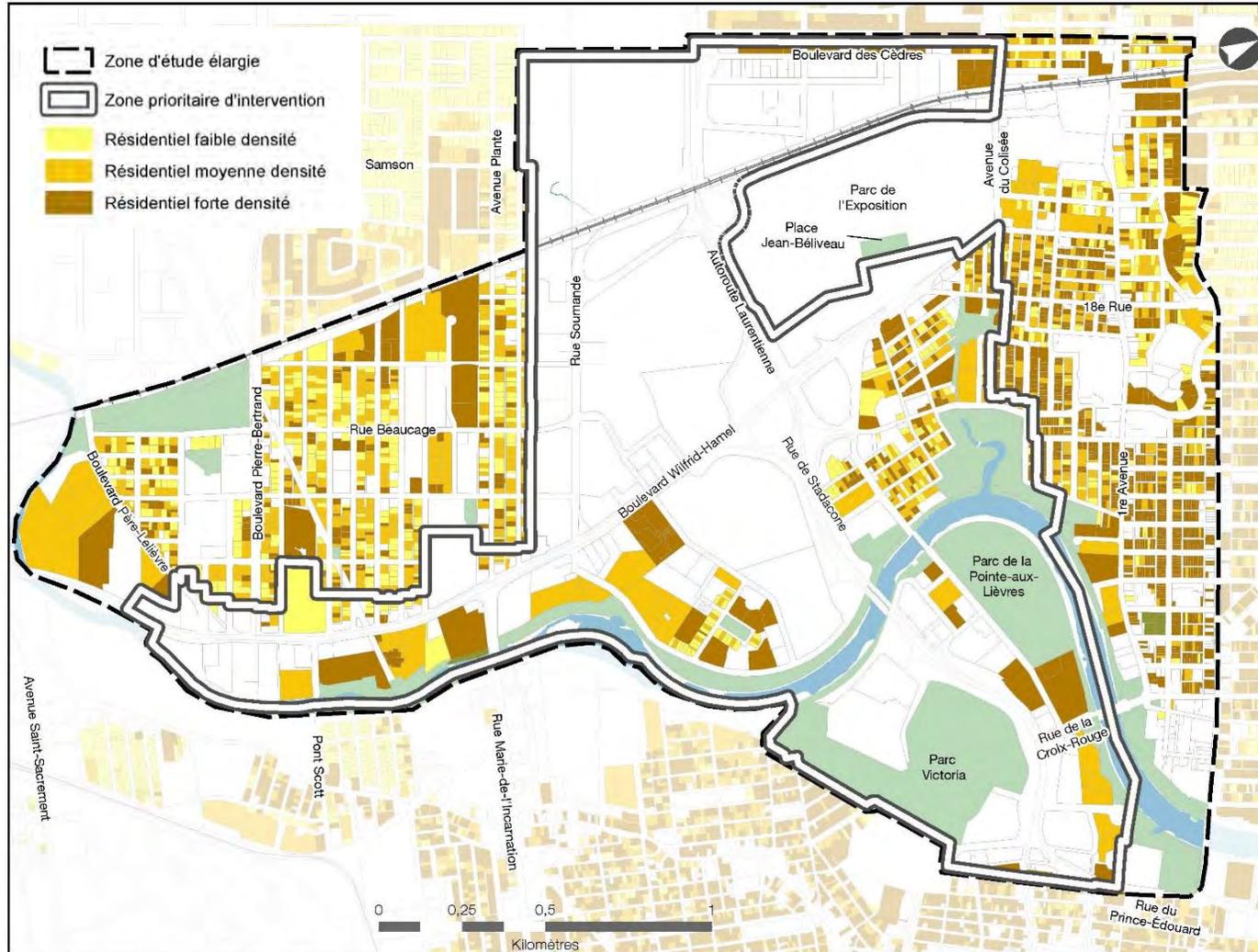
- Un pôle urbain qui diffère sensiblement de son milieu environnant



- Habitation généralement moins présente
 - Zone prioritaire d'intervention : 4133 log. (27,1 %)
 - Aire d'influence : 11 094 log. (72,9 %)
- Typologies résidentielles plus denses
 - Pôle urbain : 75 % des logements → immeubles multifamiliaux
 - Aire d'influence : 65 % des logements → habitation 12 log. et moins

3.1 Activités et vocations

Fonction résidentielle



Densité

Densité	Pôle urbain	Aire d'influence
Brute	12,3 log /ha	34,3 log./ha
Nette	98,2 log/ha	94,0 log/ha

Mode de tenure (pôle urbain)

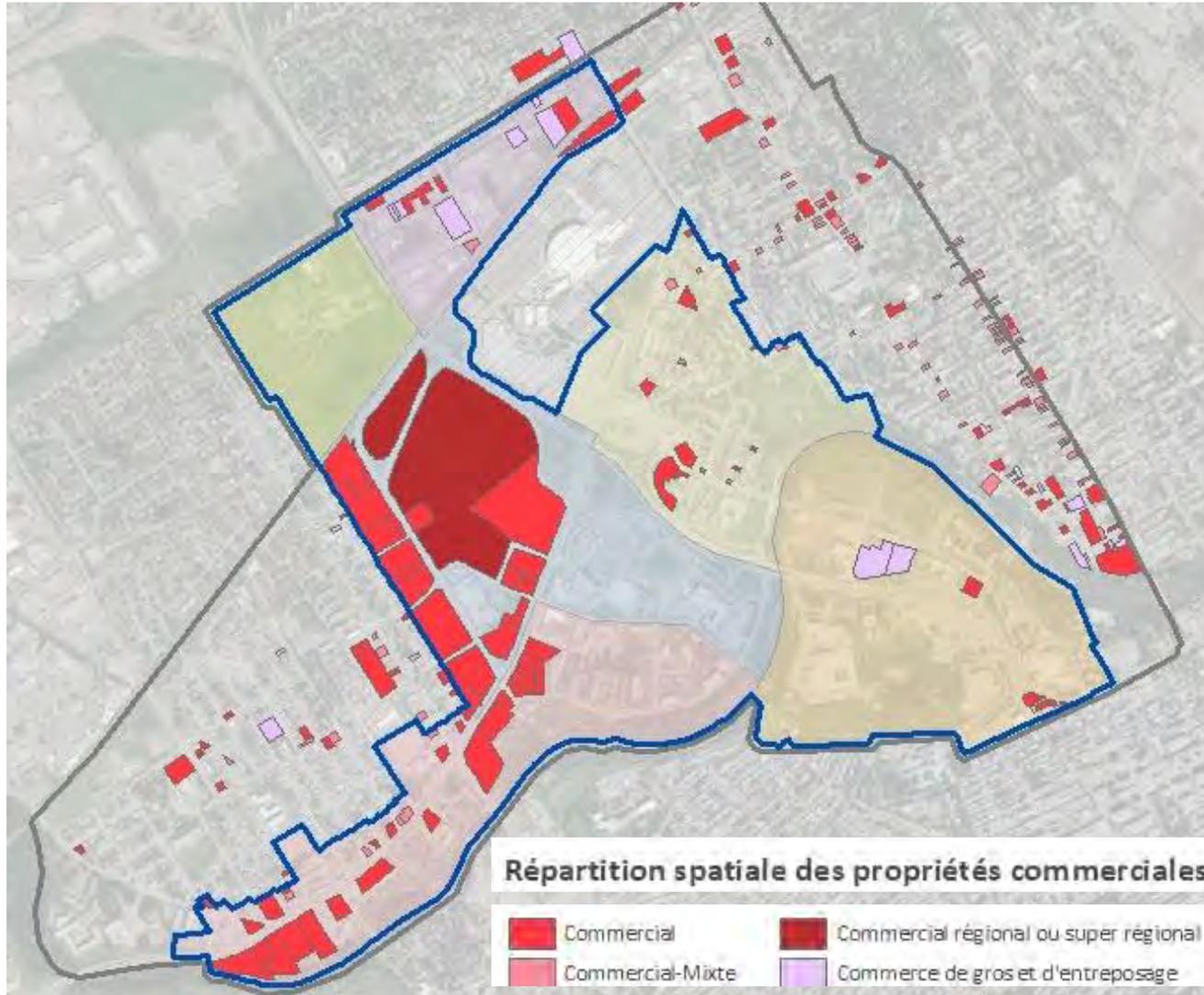
- Propriété : 13,6%
- Locatif : 86,4%

Logements sociaux

	Pôle urbain	Cité + Vanier	Ville
Nombre d'unités	2362	10234	17 422
% log. de la zone d'étude	% log. sociaux de Cité + Vanier	% log. sociaux de la ville	
17,32%	23,1%	13,6%	

3.1 Activités et vocations

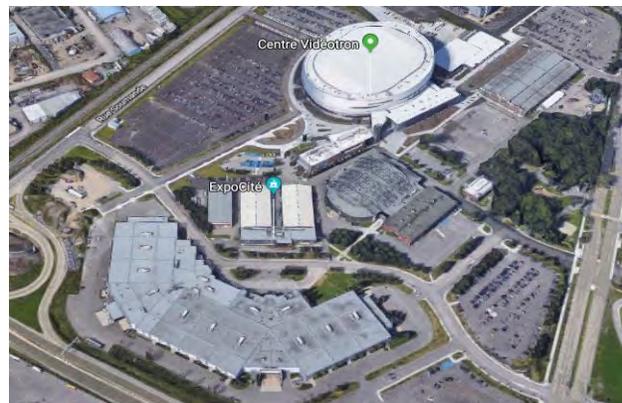
Fonction commerciale



- 86 % des terrains sur Soumande et Wilfrid-Hamel
- 384 locaux commerciaux
 - 70,5 % → bannières
 - 53,2 % → proximité
 - 15,2% → grande surface
- Taux d'inoccupation (9,6 %) supérieur à la ville (7 %)
 - 13,2 % Secteur Wilfrid-Hamel O
 - 22 % pour Centre commercial Fleur-de-Lys

3.1 Activités et vocations

Établissements publics et institutions



- IRDPQ
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- Centre d'hébergement Christ-Roi
- CFP de Québec
- CFP Louis-Jolliet
- École secondaire Vanier
- + ExpoCité (Centre de foire, Amphithéâtre, Colisée, etc.)

3.1 Activités et vocations

Fonction industrielle (Zone industrielle du Colisée)

- Proximité du centre-ville et d'ExpoCité
- Accès par l'autoroute (sinon relativement isolé)
- Attenant à un secteur résidentiel
- Petites et moyennes entreprises, polarisées par 4 principaux acteurs (Carnaval de Québec, Nap Giroux, Parmétal, Viandex)
- Bon taux d'occupation du sol (36 %) mais encore sous-utilisé (entreposage extérieur, ...)

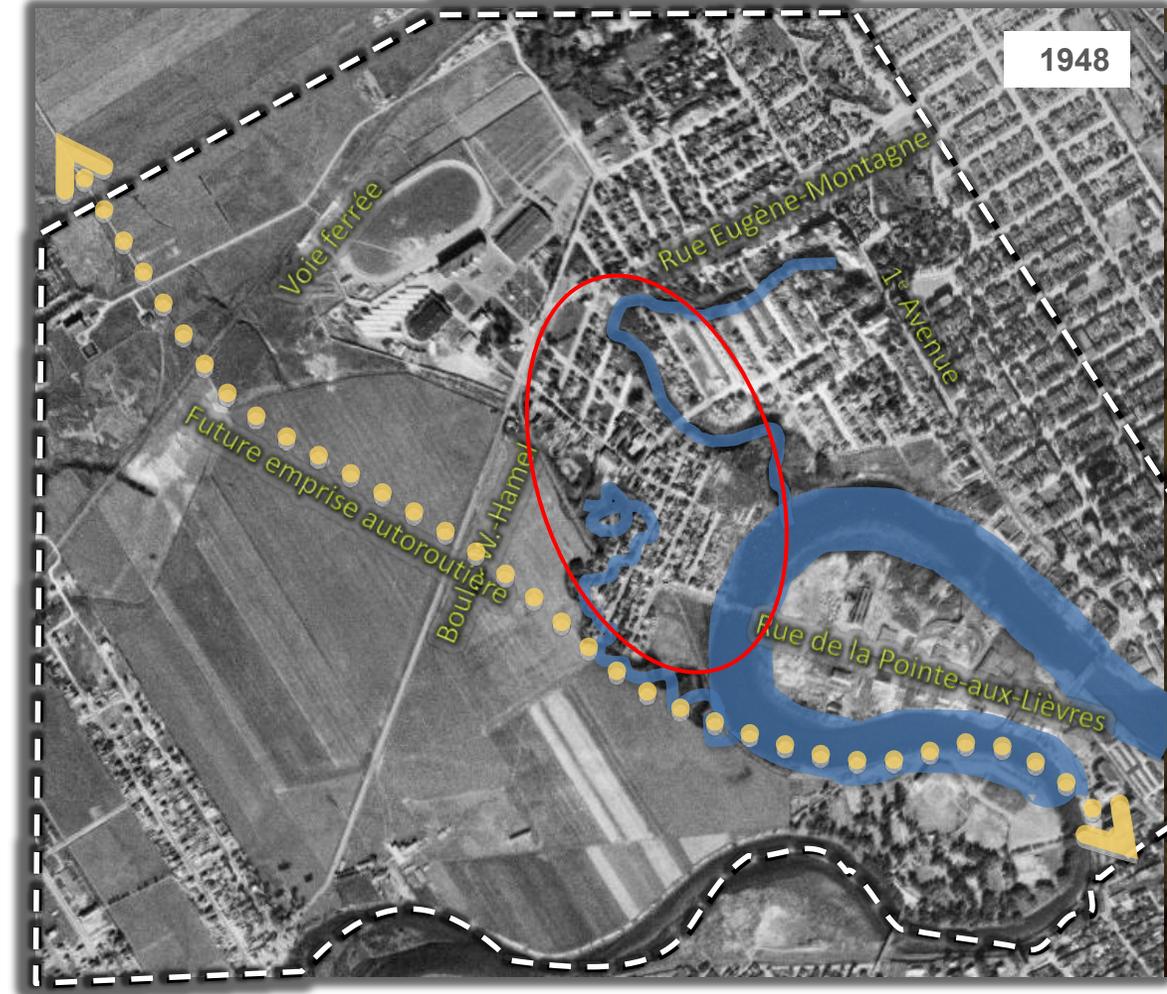


3.2 Cadre bâti

Historique de développement

- Amorce par Stadacona → 2^e moitié 19^e siècle
 - Parc de l'Exposition (1898)
- Essor Petite-Rivière/Vanier → fin 1920
- Plaine centrale intouchée jusqu'à la fin 1950
- Détournement rivière Saint-Charles (1957)
 - Rivière Lairet et ruisseau St-Michel canalisés (1960-67)
- Autoroute Laurentienne (1963-70)
- Construction progressive Fleur-de-Lys (1963-...)

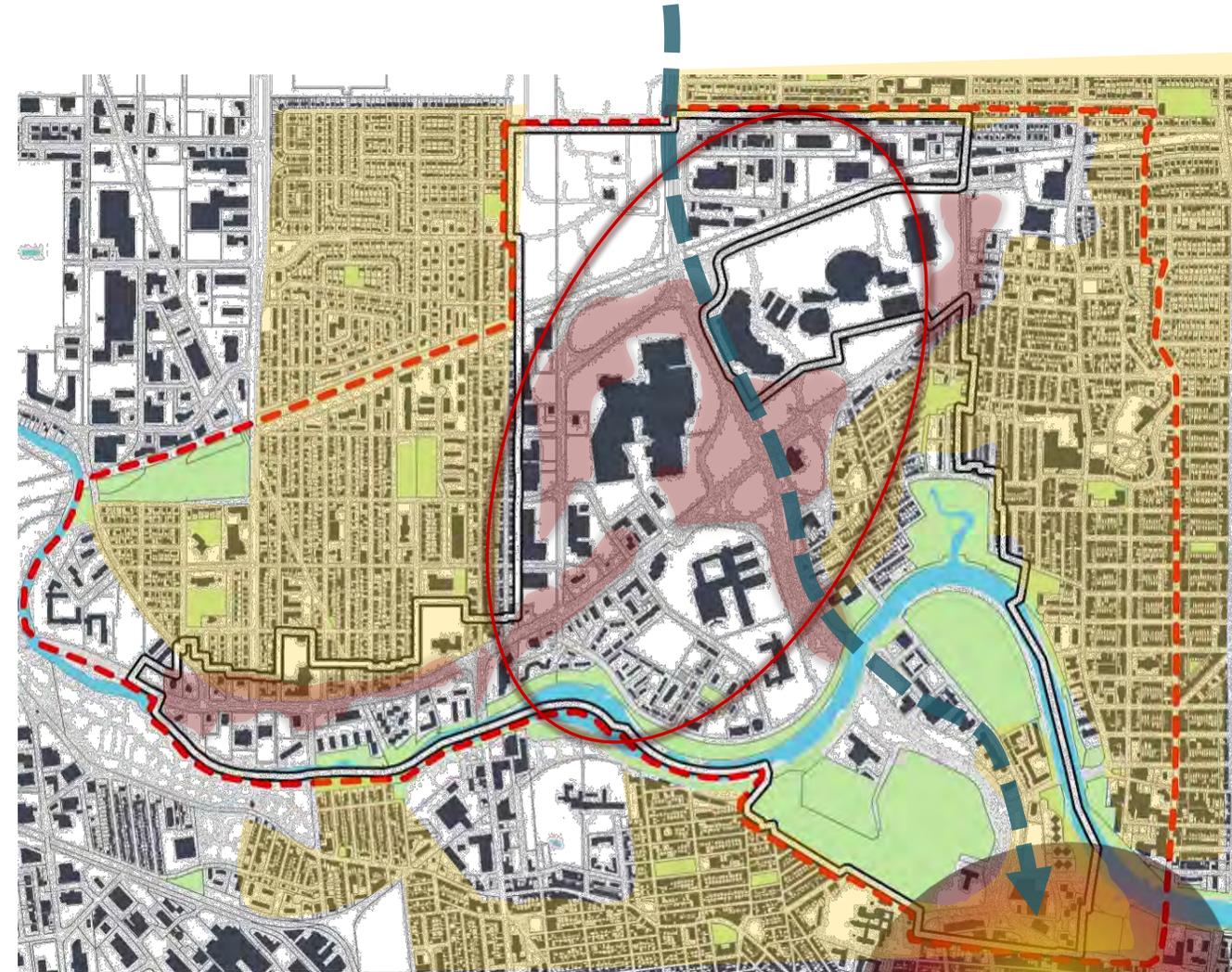
Urbanisation graduelle du secteur



3.2 Cadre bâti

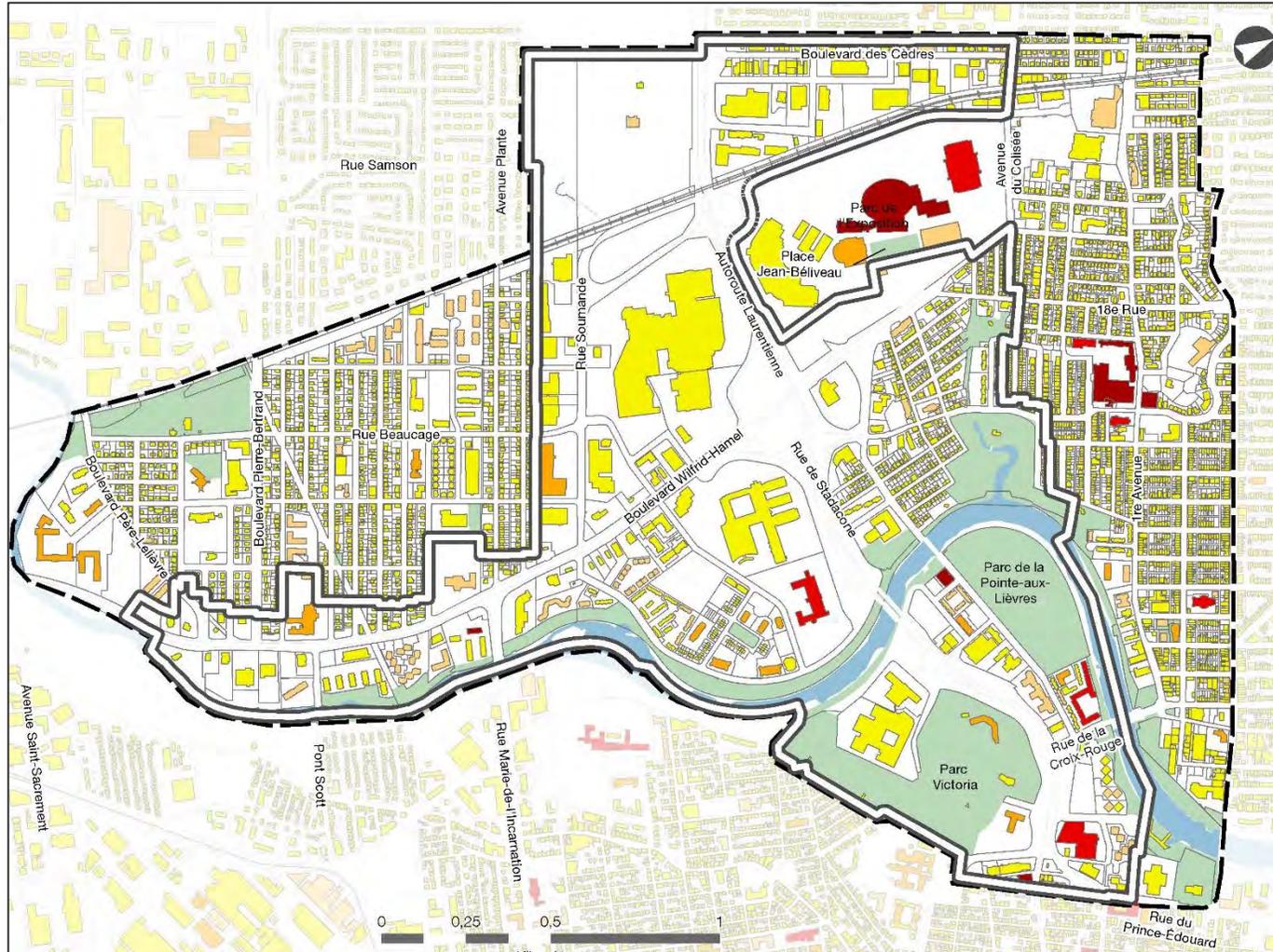
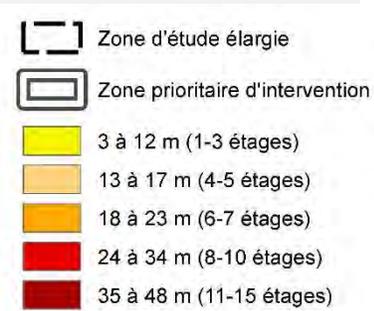
La forme urbaine aujourd'hui

- Autoroute qui s'enfonce dans la ville
 - Frontière entre quartiers
 - Important espace consommé
- Zone centrale en rupture avec la trame régulière des secteurs traditionnels voisins
 - Bâtiments de moyenne et grande taille
 - Îlots de grande taille et tissu bâti non structuré
 - Grain bâti plus fin et ordonné en périphérie
 - Transition brusque entre les deux



Centre-Ville

3.2 Le cadre bâti



- Gabarit général faible (1 à 3 étages)
- Hauteur associée aux bâtiments spécialisés ou plus récents
- Anciens secteurs plus compacts :
 - 2 à 3 étages
 - Terrains de petite dimension

Zonage qui ...

- protège le gabarit typique de Limoilou (3 étages)
- permet une densification du pôle (~ 6 étages) qui s'est peu concrétisée

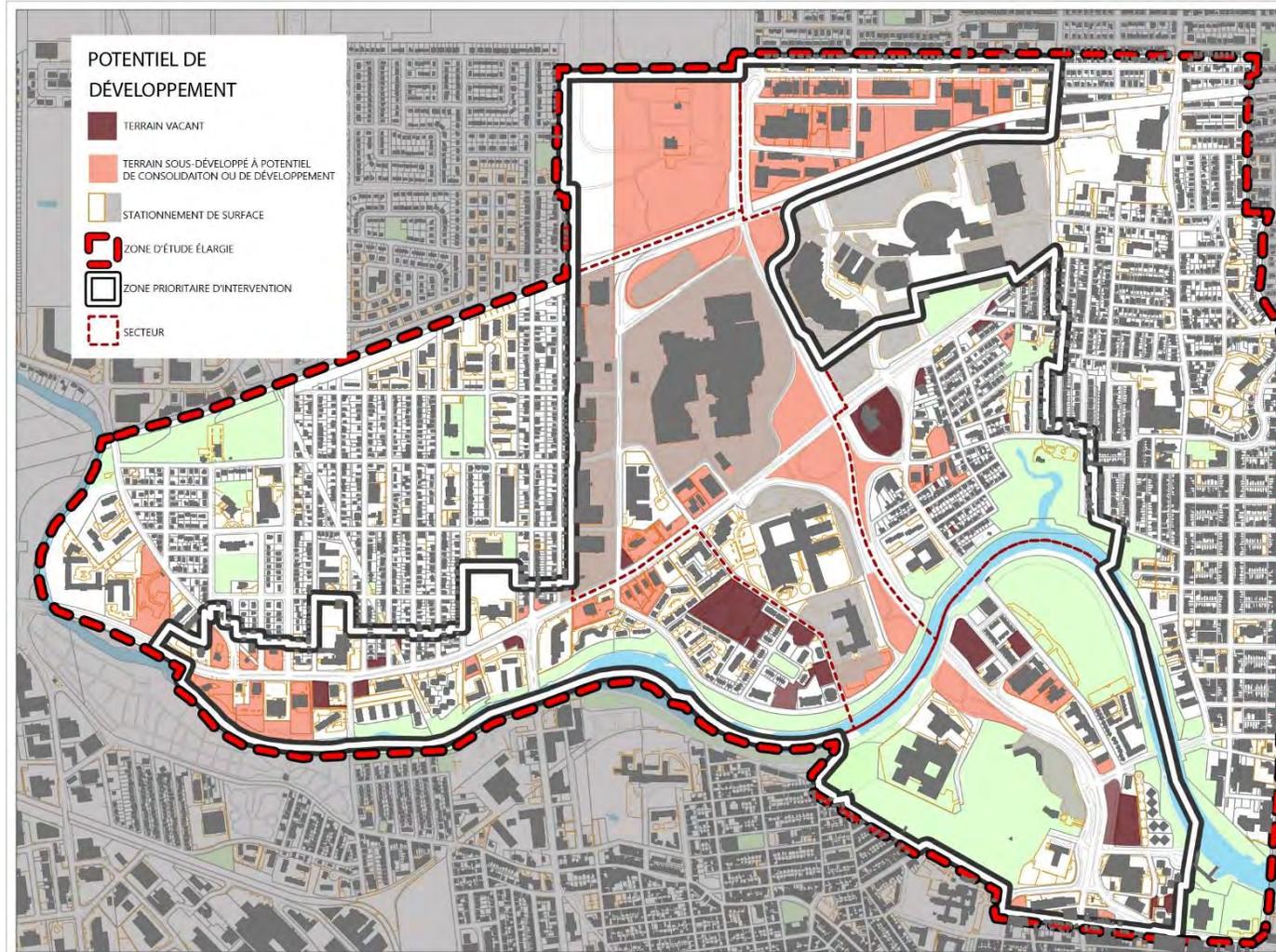
2.2 Le cadre bâti - L'architecture des bâtiments

- Secteur qui ne se distingue pas par la qualité de son architecture
- Édifices récents plutôt rares, qui rehaussent le paysage construit
- Certains bâtiments dont l'état est dégradé



3.2 Le cadre bâti

Potentiel de consolidation par le bâti ou l'aménagement



- Terrains sous développés
 - Étendues considérables des stationnements
- Grandes surfaces commerciales en redéfinition
- Emprise autoroutière à rationaliser
- Zone industrielle à redéfinir
- Terrains vacants le long des axes Wilfrid-Hamel et Laurentienne

Un potentiel de consolidation non négligeable

Les usages et le cadre bâti

QUESTIONS

- De façon générale, certaines fonctions (commerces, habitation, services, etc.) sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées? Où?

À l'inverse, certaines fonctions sont-elles inadéquates ou trop présentes?

- L'accroissement de la population résidante au sein du secteur est-il une priorité? Le cas échéant, quel type d'offre résidentielle répondrait le mieux aux besoins?
- L'offre de commerces et de services répond-elle aux besoins? L'accroissement des emplois est-il une priorité?

-
- Quelles sont les composantes d'intérêt à conserver et valoriser dans le cadre bâti?
 - Certains éléments du cadre bâti gagneraient-ils à être transformés ou valorisés?
 - Où voyez-vous du potentiel de développement ou de redéveloppement dans le pôle urbain?
 - Quelle forme devrait-il prendre et comment devrait-il s'intégrer dans le milieu? (Gabarit, volumétrie, architecture, aménagement)

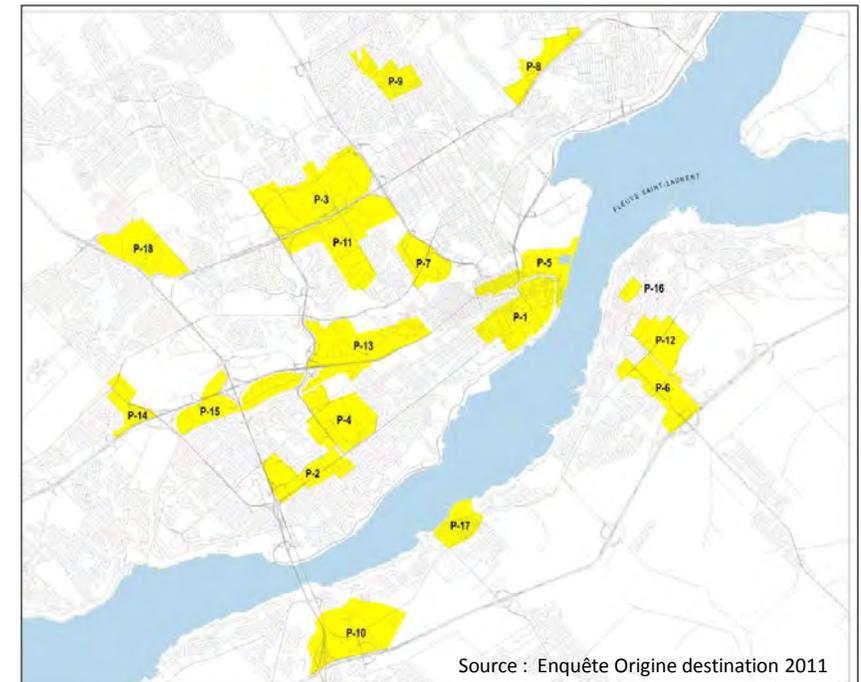
Thème 3 - Les déplacements et la mobilité
Thème 4 - L'aménagement des espaces publics

3.3 Déplacements et mobilité

Caractéristiques du réseau routier

- Deux principaux axes très contrastés :
 - Autoroute Laurentienne :
 - Grand lien interurbain /
Barrière majeure à l'échelle locale;
 - Wilfrid-Hamel :
 - Lien municipal majeur est-ouest
(138) / Piètres qualités urbaines

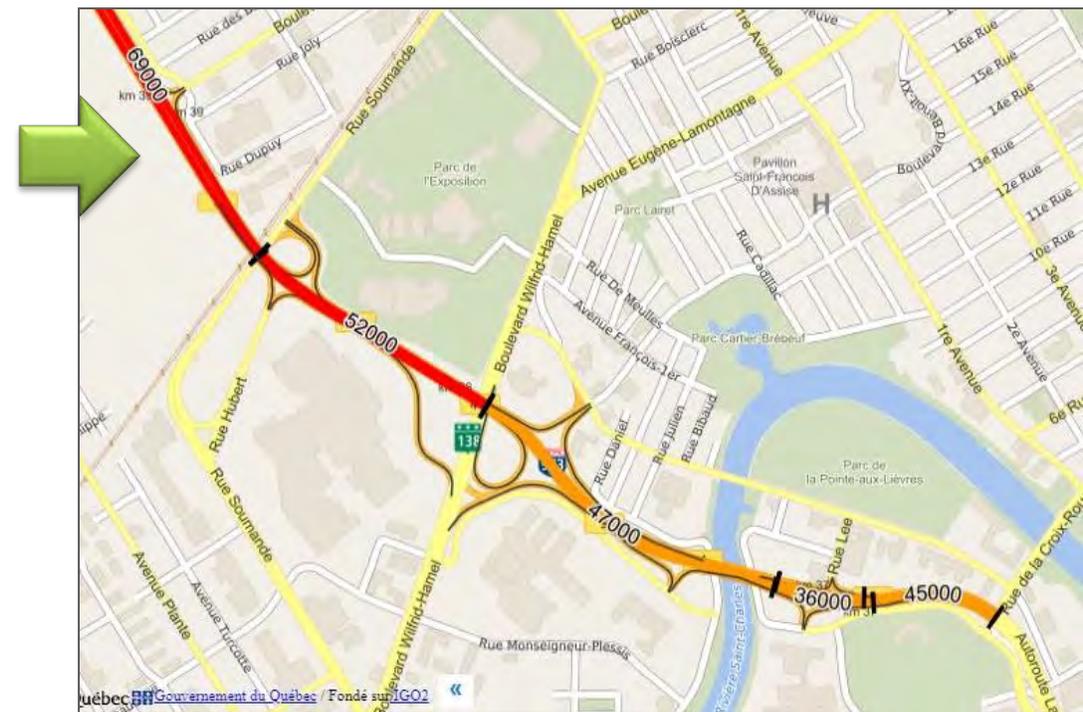
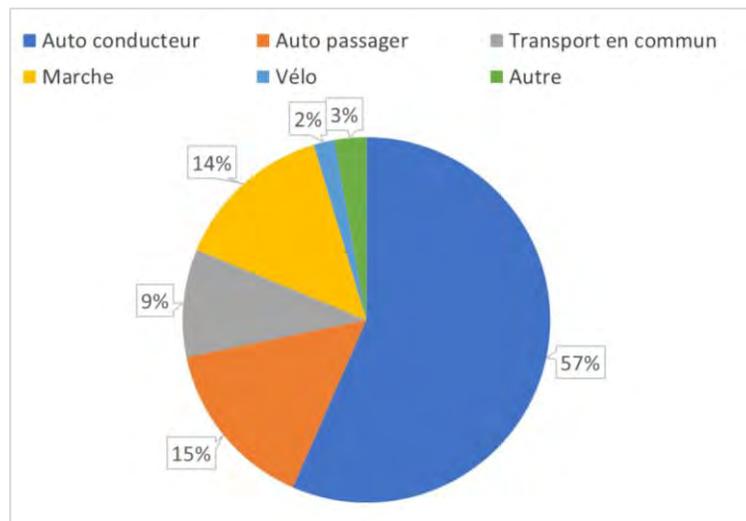
- Important générateur :
 - 7^e pôle de destination en importance
dans la région (EOD 2011)



Source : Enquête Origine destination 2011

3.3 Déplacements et mobilité

- Transit :
Laurentienne (69 000 déplacements - DJMA),
Soumande, Wilfrid-Hamel, Marie-de-l'Incarnation
- Déplacements attirés (EOD 2011) :
 - Pôle urbain : 35 000 déplacements
 - Zone d'étude élargie : 69 100 déplacements
- Parts modales déplacements attirés :
 - Auto : 72 %; en commun : 9 % ; actif : 16 %

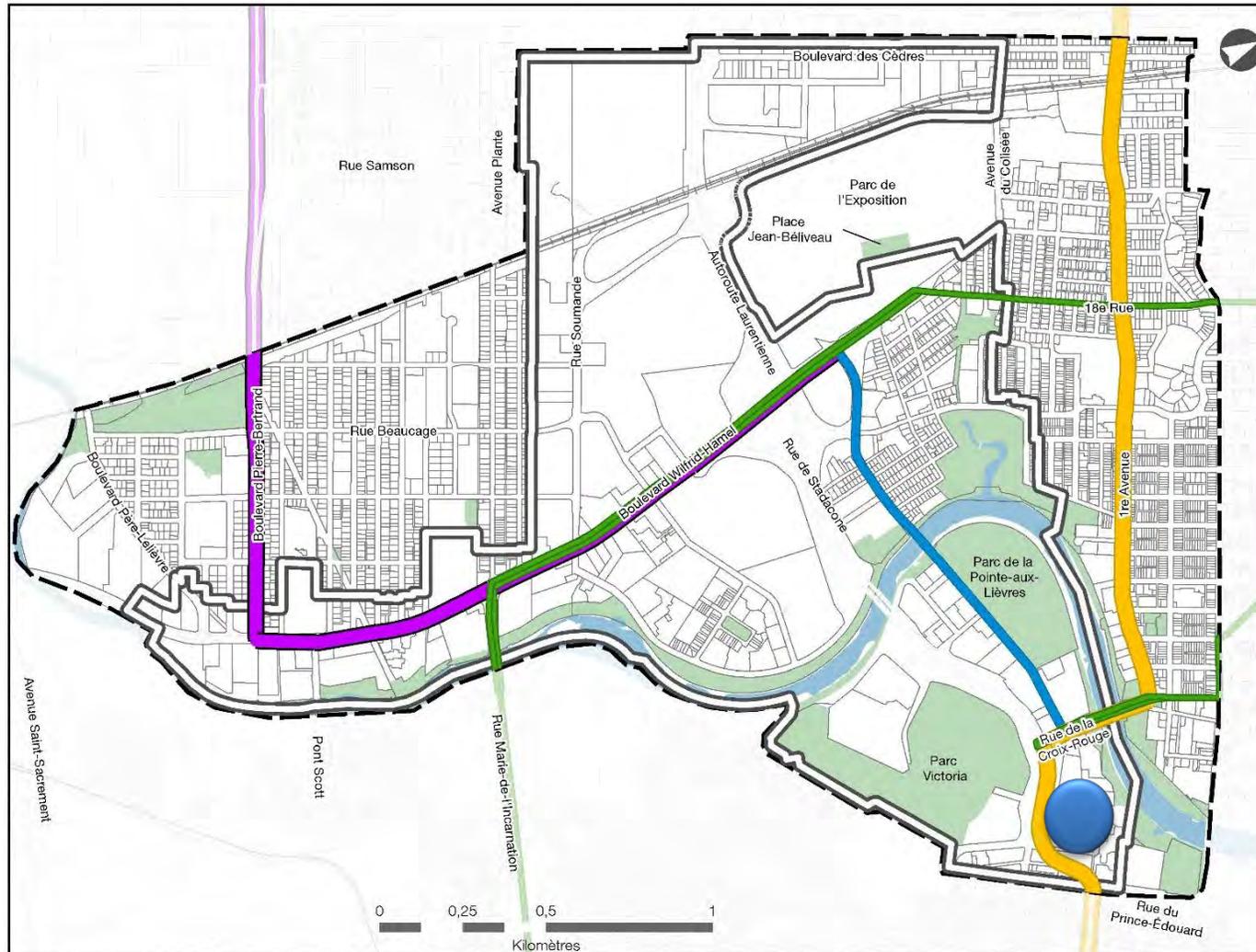


- Motifs déplacements attirés :
 - Travail : 28,6 %
 - Étude : 10,2 %
 - Magasinage : 24,7 %
 - Loisirs : 12,2 %
 - Autre : 24,4 %

3.3 Déplacements et mobilité

Transport en commun

-  Zone d'étude élargie
-  Zone prioritaire d'intervention
-  Tramway
-  Trambus
-  Métrobus
-  Infrastructure dédiée

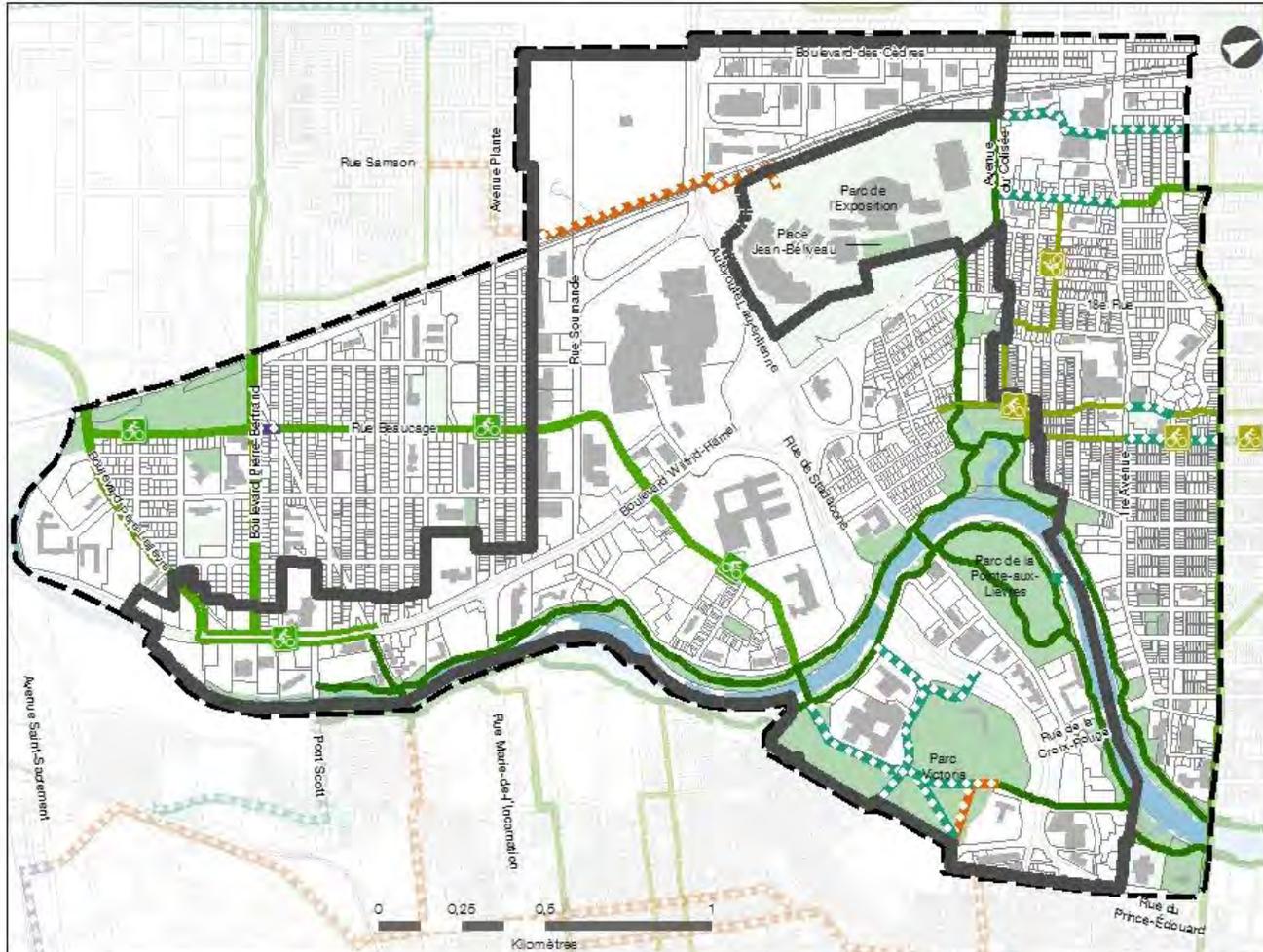


- Desserte actuelle
 - 2 Métrobus : 801 et 802
 - 12 Express en transit
 - 14 Le Bus et 5 Couche-tard
- Réseau structurant projeté
 - Tramway sur 1^{re} Avenue
 - Trambus (rue de la Pointe-aux-Lièvres)
 - Infrastructures dédiées (Wilfrid-Hamel et Pierre-Bertrand)
 - Pôle d'échanges (rue de la Croix-Rouge)

3.3 Déplacements et mobilité

Déplacements à vélo

-  Zone d'étude élargie
-  Zone prioritaire d'intervention
- Réseau cyclable projeté**
-  Projet de l'année en cours
-  Prioritaire
-  Normal
- Réseau cyclable**
-  Chaussée désignée
-  Bande cyclable
-  Piste cyclable

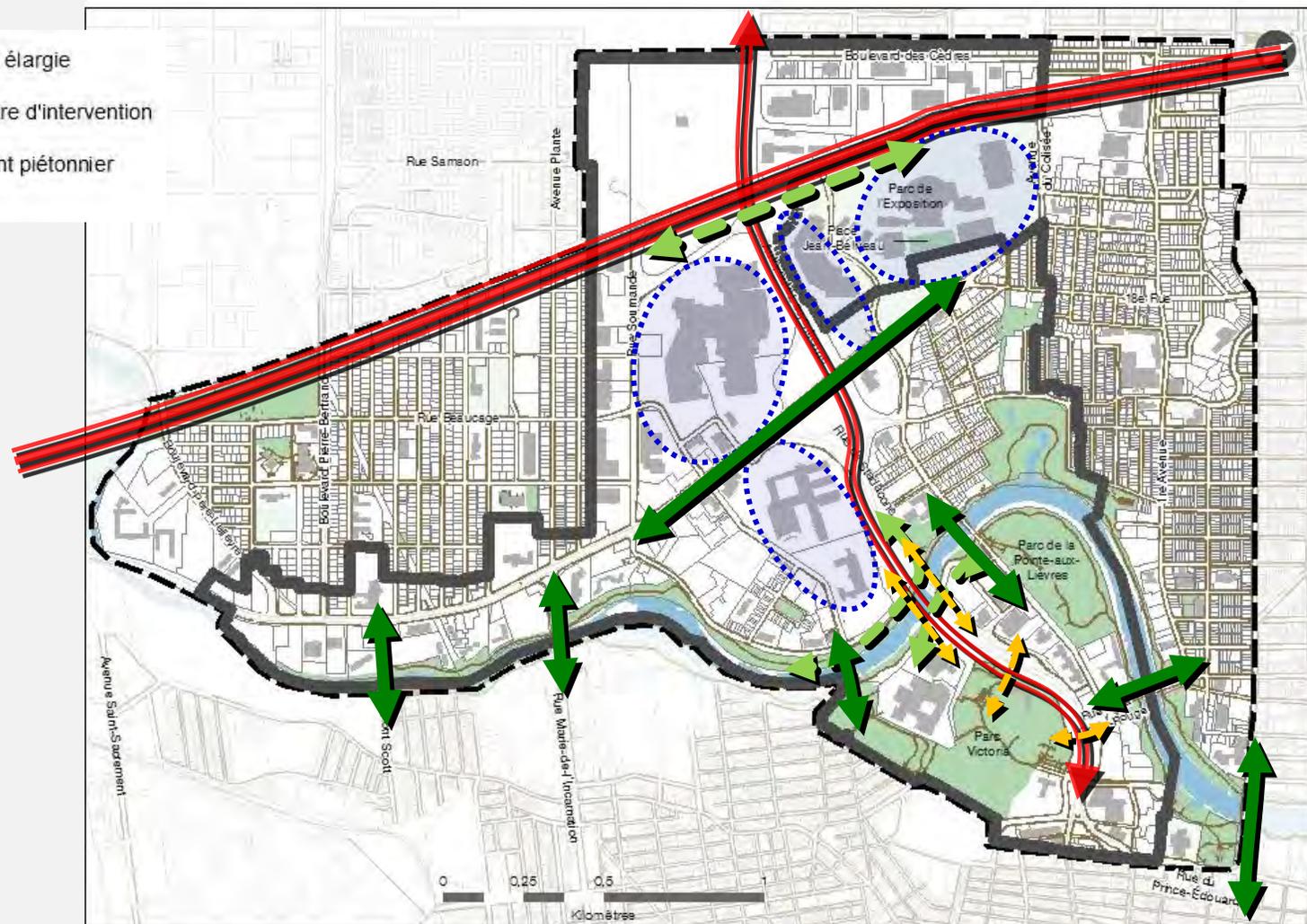


- Réseau cyclable actuel :
 - Axe Monseigneur-Plessis - Beaucage
 - Parc de la rivière Saint-Charles
 - Pierre-Bertrand
- Lien cyclable entre Vanier et Saint-Roch (passerelle des Trois-Sœurs)
- Lien à compléter vers l'ouest sur Soumande
- Passerelle cyclo-piétonne projetée entre Pointe-aux-Lièvres et Limoilou

3.3 Déplacements et mobilité

Déplacements piétonniers

-  Zone d'étude élargie
-  Zone prioritaire d'intervention
-  Aménagement piétonnier



- Barrières difficilement franchissables
- Liens pour surmonter les obstacles rares, distants et peu adaptés aux piétons
- Trame de rue déconnectée des secteurs voisins, défavorable à la marche
 - Bâtiments distants, longueur des déplacements
 - Stationnements à franchir par les piétons



Inconfort accentué pour les piétons

3.4 Aménagement des espaces publics

Les voies publiques

- L'impact de l'autoroute sur le milieu



Autoroute Laurentienne depuis Soumande



Autoroute Laurentienne / passerelle Robert-Rumilly



Wilfrid-Hamel sous l'autoroute

Passerelle vers ExpoCité

3.4 Aménagement des espaces publics

Les voies publiques

- Un environnement généralement peu convivial et peu urbain et faiblement planté



Wilfrid-Hamel près de Monseigneur-Plessis



Soumande



Pierre-Bertrand



Intersection Soumande - Hubert

3.4 Aménagement des espaces publics

Parcs, places et espaces verts



- Parcs et places contribuant à la qualité de vie
 - Grands parcs urbains concentrés au sud
 - Liens insuffisants avec les milieux de vie (en particulier Vanier)
- Absence au cœur du pôle commercial

3.4 Aménagement des espaces publics

Parcs et espaces verts

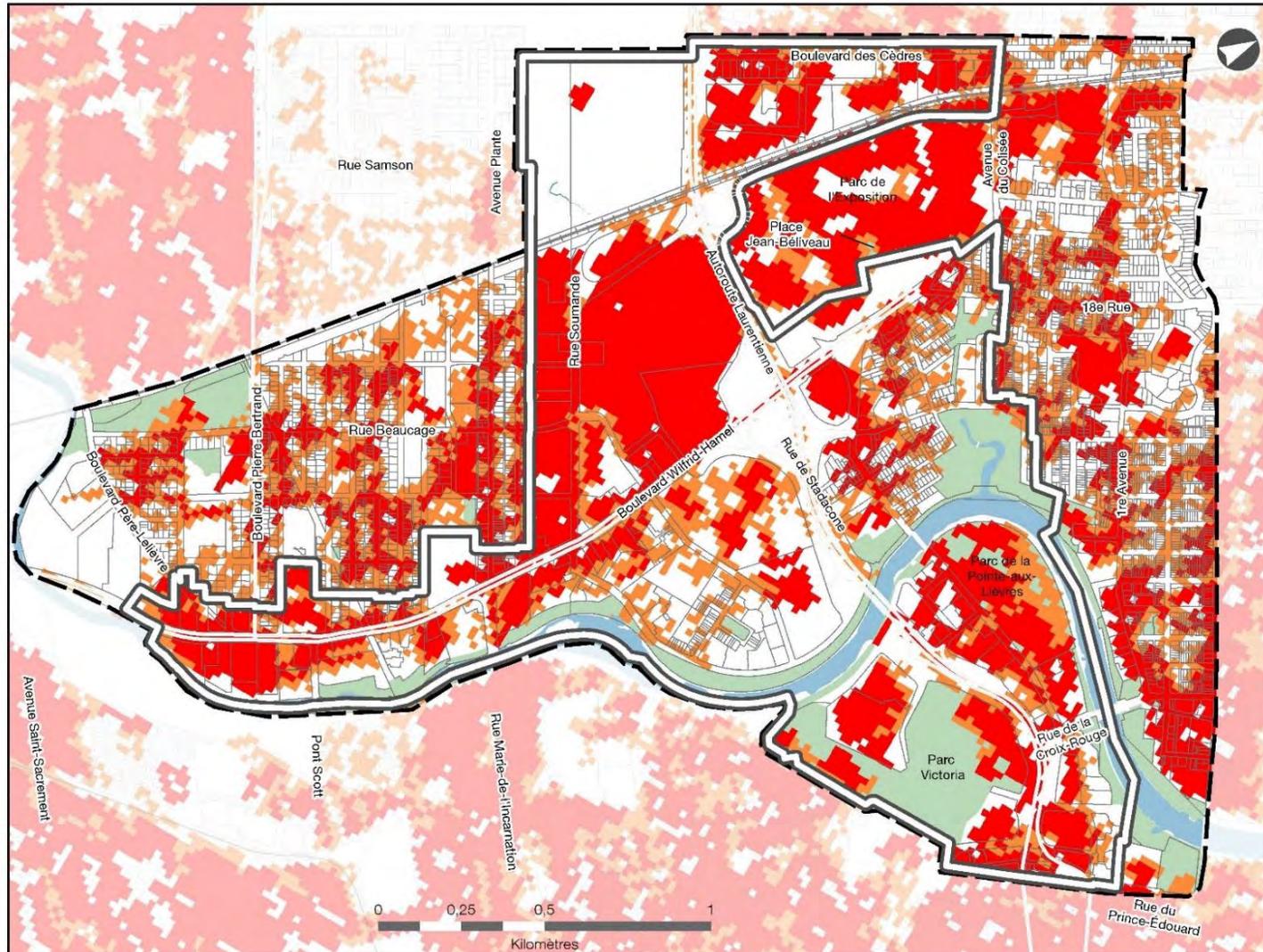


- Lieux de convergence contribuant à la qualité de vie
- Connexions à renforcer avec les milieux de vie, en particulier Vanier



3.4 Aménagement des espaces publics

Ilots de chaleur

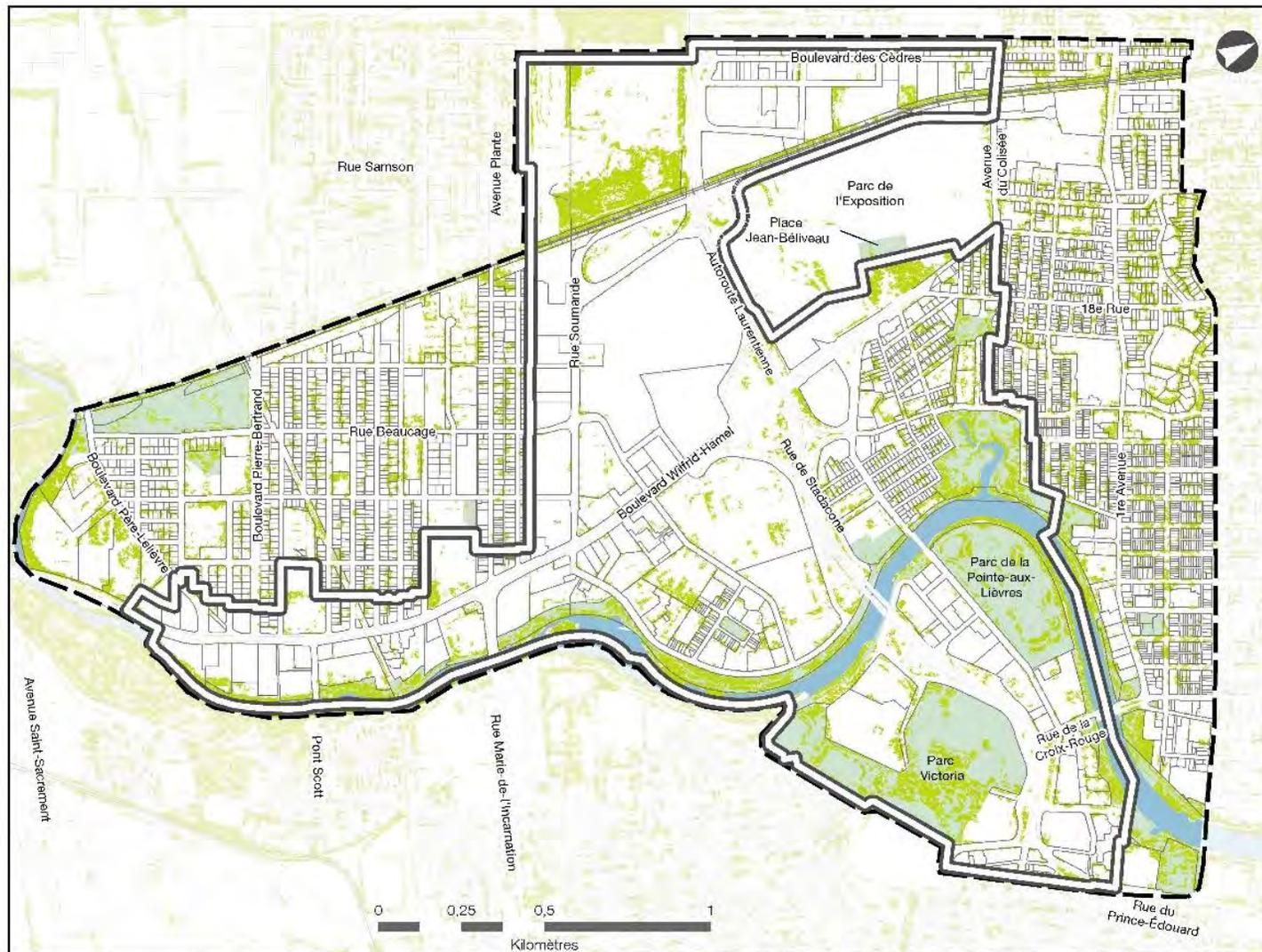


- Forte concentration d'îlots de chaleur, notamment due aux grandes étendues asphaltées

3.4 Aménagement des espaces publics

Couvert végétal

-  Zone d'étude élargie
-  Zone prioritaire d'intervention
-  Canopée



- Parmi les plus bas taux de canopée à Québec *
 - Saint-Roch 12 %
 - Vanier 13 %
 - Vieux-Limoilou 13 %
 - Lairet 18 %
- Cibles élevées à atteindre (15 % pour St-Roch, 25 % ailleurs)
- Stratégies prioritaires de verdissement
 - Déminéralisation et plantation

Fort potentiel de plantation dans le pôle, conditionnel à une requalification globale

Déplacements et mobilité / Aménagement des espaces publics

QUESTIONS

- Quels sont les principaux obstacles ou problèmes liés aux déplacements qui mériteraient une attention particulière? Comment proposez-vous de les régler?
 - Outre les composantes du réseau structurant de transport en commun projeté, quels éléments du transport (tous modes) pourraient être améliorés? À quels endroits?
 - Comment est-ce que le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun peuvent être améliorés? Comment la cohabitation avec les véhicules peut-elle être améliorée?
-
- Certaines composantes de l'espace public (rues/boulevard, parcs, places) devraient-elles faire l'objet d'interventions en priorité?
 - Exemples : aménagement urbain, verdissement
 - Qu'est-ce qui pourrait être modifié afin que les résidants actuels et futurs, les travailleurs et les visiteurs vivent une expérience plus agréable?
 - Quels sont les points de vue ou les paysages à mettre en valeur?

PROCHAINES ÉTAPES



4

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement

4. Prochaines étapes

Étapes	Date planifiée
<ul style="list-style-type: none"> • Annonce de l'élaboration de la <i>Vision du pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne et analyse préliminaire</i> 	2018
<ul style="list-style-type: none"> • Consultation en ligne • Atelier participatif public • Groupes de discussion avec principaux acteurs 	Février - mars 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du projet de la vision d'aménagement 	Printemps et été 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet de la vision et consultation publique 	Automne 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du projet de la vision d'aménagement 	Hiver 2020

V
I
S
I
O
N

Pour le
PÔLE URBAIN WILFRID-
HAMEL-LAURENTIENNE
et ses environs

MERCI!

ville.quebec.qc.ca/visionsamenagement

